Roche aux Fées COMMUNAUTÉ TERRE DES POSSIBLES

Département d'Ille-et-Vilaine
ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE
16, rue Louis Pasteur – BP 34 – 35[illegible]

Envoyé en préfecture le 19/11/2026
Reçu en préfecture le 19/11/2026
Publié le
ID : 035-243500634-20261119-DCC26_124-DE

FINANCES

DCC26-124

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET PRINCIPAL, N°1 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF, N°1 DU BUDGET ANNEXE TRANSPORT

Monsieur Christian SORIEUX, Président, présente le rapport suivant :

Les crédits, tant en dépenses qu'en recettes de fonctionnement et d'investissement, s'élèvent à :

BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement :

Dépenses : 6 696,65 €
Recettes : 6 696,65 €

EN DÉPENSES :

- **Chapitre 042 «opérations d'ordre de transfert entre sections » : -55 000 €,** liés aux ajustements de dotations aux amortissements
- **Chapitre 023 « virement à la section d'investissement » : 21 352,65€**
- **Chapitre 011 « charges à caractère général » : - 1 140€,** lié à un transfert de crédits en section de fonctionnement pour l'achat de signalétique.
- **Chapitre 014 « Atténuations de produits » : 15 000€,** lié à un dégrèvement de TASCOM.
- **Chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » : 26 389€,** correspondant à l'ajustement avec le montant de la TEOMi perçue.
- **Chapitre 68 « Dotations aux provisions et dépréciations » : 95€,** correspondant à la provision pour créances douteuses.

EN RECETTES :

- **Chapitre 042 « opérations d'ordre de transfert entre sections » : - 5000€,** liés aux ajustements de reprises de subventions et de neutralisations d'amortissements
- **Chapitre 731 « Fiscalité locale » : 26 389€,** correspondant à l'ajustement du montant de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères perçue.
- **Chapitre 74 «Dotations et participations » : -14 692,35€,** concernant l'ajustement de subvention.

Section d'investissement

Dépenses : - 455 361,35€
Recettes : - 455 361,35€

Envoyé en préfecture le 19/11/2026
Reçu en préfecture le 19/11/2026
Publié le
ID : 035-243500634-20261119-DCC26_124-DE

EN DÉPENSES :

- **Chapitre 040 «opérations d'ordre de transfert entre sections » : 5 000 €,** liés aux ajustements de reprises de subventions et de neutralisations d'amortissements
- **Chapitre 21 « immobilisations corporelles » : 1 140€,** concernant l'achat de signalétique intérieure.
- **Chapitre 23 « immobilisations en-cours » : - 29 787,35€,** concernant des dépenses non effectuées.
- **Opérations pour compte de tiers – compte 458101 : -421 714€,** lié au fonds de compensation agricole collective qui est géré à un autre compte de tiers non budgétaire.

EN RECETTES :

- **Chapitre 040 «opérations d'ordre de transfert entre sections » : - 55 000 €,** liés aux ajustements de dotations aux amortissements
- **Chapitre 021 « virement de la section de fonctionnement » : 21 352,65€**
- **Opérations pour compte de tiers – compte 458201 : -421 714€,** lié au fonds de compensation agricole collective qui est géré à un autre compte de tiers non budgétaire.

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Section de fonctionnement :

Dépenses : 40 527€
Recettes : 40 527€

EN DÉPENSES :

- **Chapitre 011 « charges à caractère général » : 40 527€**, lié aux contrôles supplémentaires demandés au prestataire, au frais d'encaissement et frais de gestion liés.

EN RECETTES :

Chapitre 70 « Ventes de prestations de services » » : 40 527€ concernant les facturations complémentaires.

BUDGET ANNEXE TRANSPORT

Section de fonctionnement :

Dépenses : 2 389€
Recettes : 2 389€

EN DÉPENSES :

- **Chapitre 011 « charges à caractère général » : 2 389€**, lié aux révisions des marchés transport

Envoyé en préfecture le 19/11/2026
Reçu en préfecture le 19/11/2026
Publié le
ID : 035-243500634-20261119-DCC26_124-DE

EN RECETTES :

- Chapitre 042 « opérations d'ordre de transfert entre sections » : 2 389 €, liés aux ajustements de reprises de subventions

Section d'investissement
Dépenses : 0.00€
Recettes : 0.00€

EN DÉPENSES :

- Chapitre 20 « immobilisations incorporelles » : -2 389€ , lié aux dépenses de logiciel
- Chapitre 040 « opérations d'ordre de transfert entre sections » : 2 389 €, liés aux ajustements de reprises de subventions

Il vous est proposé :

- *D'approuver la décision modificative n°2 du budget principal, selon les montants indiqués ci-dessus et dont le détail figure en annexe ;*
- *D'approuver les décisions modificatives n°1 des budgets annexes assainissement non collectif et transport, selon les montants indiqués ci-dessus et dont le détail figure en annexe.*

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : Adoptée à l'unanimité

Voies et délais de recours : La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication :
- D'un recours administratif (articles L.410-1 à L.411-7 du CRPA)
- D'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes (articles R. 421-1 à R. 421-5 du CJA) ; délai initial de 2 mois prorogé en cas d'exercice de recours administratifs préalables.

Envoyé en préfecture le 19/11/2026
Reçu en préfecture le 19/11/2026
Publié le
ID : 035-243500634-20261119-DCC26_124-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 NOVEMBRE 2026

Le Conseil Communautaire, convoqué par lettre envoyée via le logiciel IDELIBRE le 6 novembre 2026, s'est réuni le 17 novembre 2026 à 19 heures 00, Salle polyvalente – 2 rue Victor Hugo 35240 RETIERS-, sous la Présidence de Monsieur Christian SORIEUX, Président de Roche aux Fées Communauté.

Secrétaire de séance : Madame Chrystelle BADOUD, Conseillère communautaire de Martigné-Ferchaud.

Etaient présents :

AMANLIS	M Philippe BERTHELOT, M Loïc GODET, Mme Nelly TANVERT
ARBRISSEL	M Thomas BARDY
BOISTRUDAN	M Didier RAUFLET
BRIE	M Bruno PELLETIER, Mme Michelle RIET
CHELUN	M Christian SORIEUX
COËSMES	M Yannick COLLIOT, Mme Cindy THIERY
EANCE	M Cédric VALAIS
ESSE	M Alexis-Nicolas DELSAUT
FORGES LA FORET	M Yves BOULET
JANZE	Mme Catherine CHAUVIÈRE, Mme Emmanuelle CLOUET, M Cyprien ESNAULT, Mme Lucie FILEAUX, Mme Thérèse MOREAU, Mme Véronique PICOT, M Éric PINEAU, M Frédéric POTIN
LE THEIL-DE-BRETAGNE	M Yoann CADO, Mme Pascaline MARION, Mme Graziella VALLÉE
MARCILLE-ROBERT	Mme Véronique BOISNARD, M Benjamin RESTIF
MARTIGNE-FERCHAUD	Mme Chrystelle BADOUD, M Jean-Pierre BOURNICHE, M Patrick HENRY
RETIERS	Mme Amélie AUBERT-PLARD, Mme Kaki GAUTIER, M Cédric LECELLIER, Mme Annick PERON
SAINTE-COLOMBE	M Pascal PICOCHE
THOURIE	M Daniel BORDIER, M Edmond LEVEQUE

Etaient excusés :

ESSE	Mme Yvette SAULNIER
JANZE	M Gaston GUAIS *(donne pouvoir à Mme Lucie FILEAUX)*
	M Jonathan HOUILLOT, Mme Jennifer MAILLARD
MARTIGNE-FERCHAUD	Mme Stéphanie MALOEUVRE-RASTELLI
RETIERS	M Benoît LUGAND
	M Thierry RESTIF *(donne pouvoir à Mme Annick PERON)*

PROPOSITION ADOPTEE PAR LE CONSEIL (36 présents / 2 pouvoirs)

Nombre de votants : 38 ; Voix pour : 38 ; Voix contre : 0 ; Abstention : 0

PUBLIEE SUR LE SITE INTERNET DE ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE AUTOMATIQUEMENT LE JOUR DE LA RECEPTION DE L'ACTE EN PREFECTURE

Le Président,

Signé par : Christian SORIEUX
Date : 18/11/2026
Qualité : Président

Christian SORIEUX

Roche aux Fées COMMUNAUTÉ

Le Secrétaire de séance,

Chrystelle BADOUD

Signé par : Chrystelle BADOUD
Date : 18/11/2026
Qualité : VP BADOUD C - Secrétaire de Séance